



COLLOQUETIC SANTE 2016



Le BIG DATA
au service de la qualité des soins

Le 3 février 2016

**3 et 4 février
2016**

**Cité Internationale
Universitaire
de Paris
Fondation
Biermans-Lanotre
Paris – 14e**

Le big data au service de la qualité des soins : enjeux et risques

Pascale Sauvage

Directrice de la stratégie, ASIP Santé

SOMMAIRE

Le développement du big data requiert un cadre de régulation

- Les principaux pré-requis au traitement des données de santé dans un espace de confiance ont été posés
- Les nouveaux usages et l'innovation doivent être accompagnés

Les principaux pré-requis au traitement des données de santé dans un espace de confiance ont été posés

CHAPITRE I

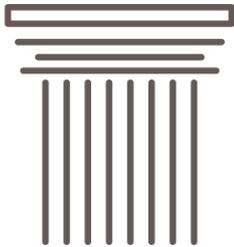
Les origines de la nouvelle gouvernance des SI de santé

- **2008 : définition d'une nouvelle gouvernance des systèmes d'information de santé.**
- **2009 : création de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé.**
 - favoriser le développement des systèmes d'information partagés dans les domaines de la santé et du secteur médico-social.
 - accompagner l'évolution des pratiques professionnelles vers le partage et l'échange des données de santé, au sein d'environnements sécurisés.
 - améliorer la coordination et la qualité des soins, tout au long du parcours de soins du patient.
 - apporter des réponses aux enjeux de santé publique.
- **2011 : création de la Délégation à la stratégie des systèmes d'information de santé (DSSIS)**

Les missions de l'ASIP Santé, en charge du développement de la santé numérique

Trois grands types de missions *complémentaires*

Assister les
pouvoirs publics
dans la conduite
de
projets numériques
d'intérêt national



Créer les
conditions
du développement
et de la régulation
de la e-santé



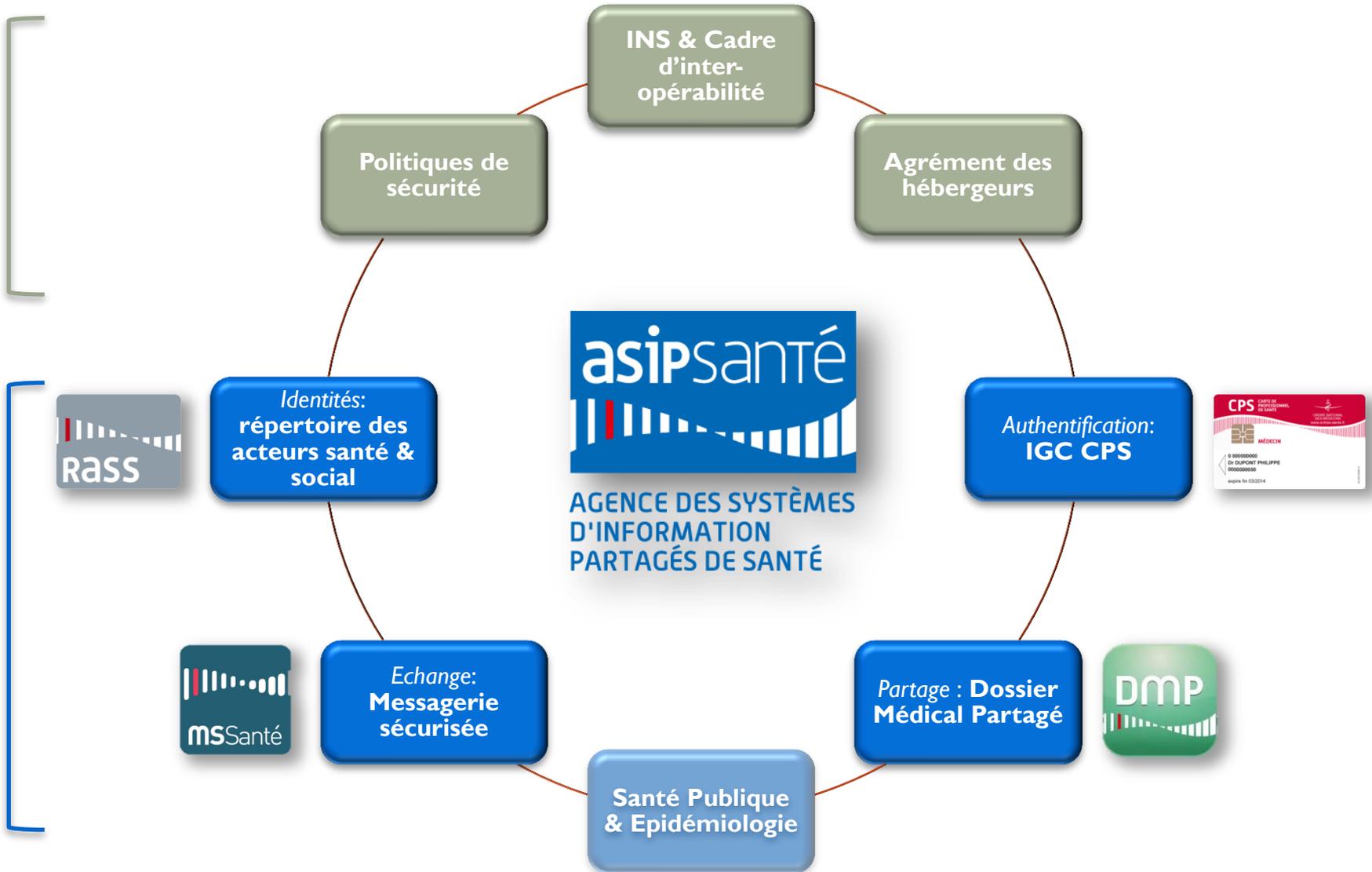
Permettre
aux acteurs
de bénéficier
de l'innovation
et des mutations
numériques



Les composantes de l'espace de confiance

Référentiels e-Santé

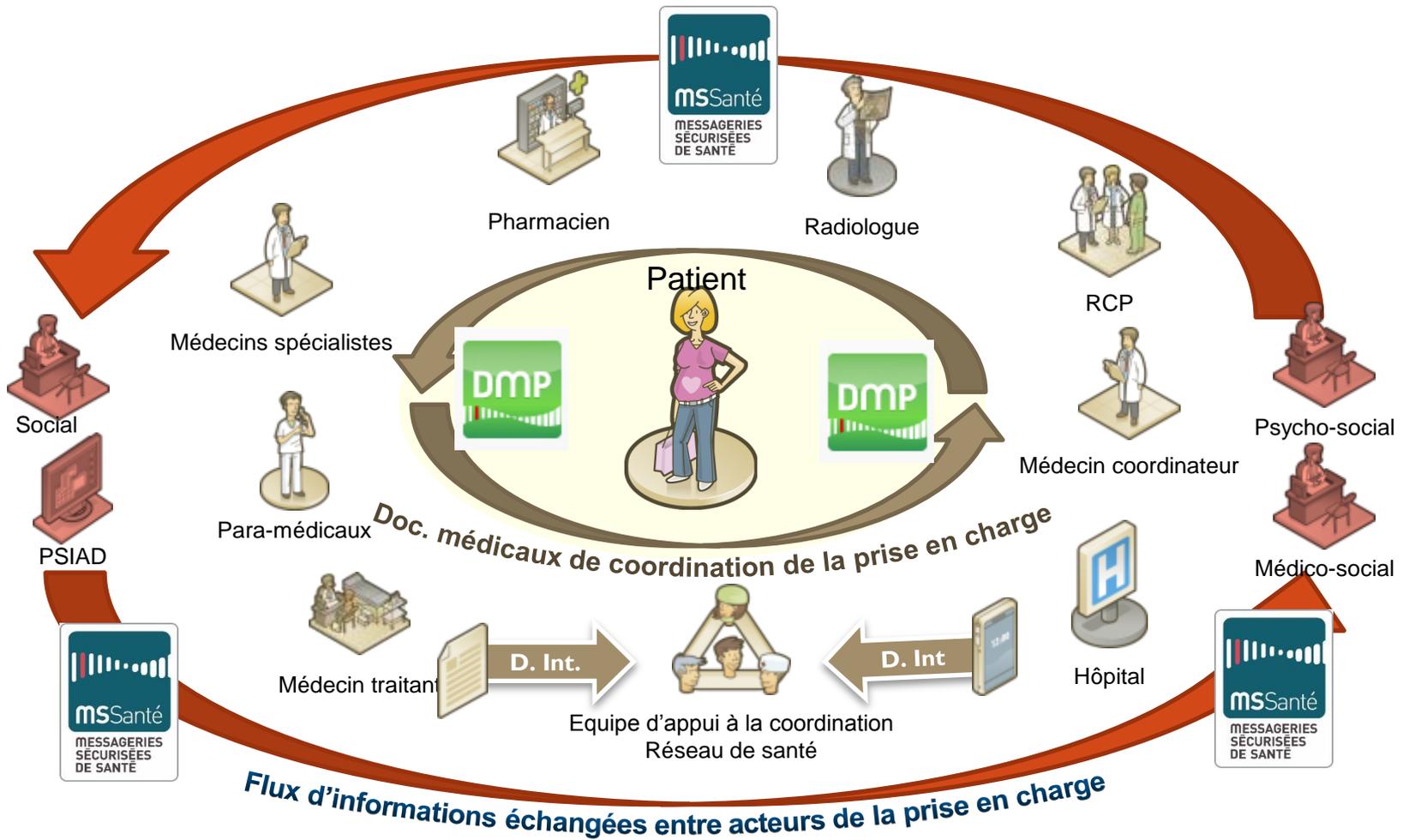
Infrastructures nationales e-Santé



Les nouveaux usages et l'innovation doivent être accompagnés

CHAPITRE II

Une nouvelle urbanisation au service des PS et des patients



Cadre d'interopérabilité des SIS
(couche technique et sémantique)

Socle d'interopérabilité

RPPS / RASS	INS
-------------	-----

Socle d'identification

Hébergement des données de santé	PGSSI	Certificats serveurs ASIP / Carte CPS3
----------------------------------	-------	--

Socle de sécurité

Des socles d'exigences en constante adaptation

Socle d'interopérabilité : évolution de la gouvernance du CI-SIS pour prendre en compte les besoins métier

Socle d'identification : mise en place d'un régime juridique pour la protection des données personnelles de santé qui tienne compte des contextes d'usage

Socle de sécurité : des trajectoires de progression par paliers

Socle juridique : la nécessité de respecter le cadre d'échange et de partage des données de santé

Merci pour votre attention

Pascale Sauvage

pascale.sauvage@sante.gouv.fr